icc CentredeConformité

4G/X3.0/S/ USA
(** Date de fabrication)

Instructions d'emballage PK- GKF8A

L'expéditeur doit assurer la compatibilité avec tous les matériaux d'emballage et respecter toutes les réglementations de transport appropriées. Pour le transport de matière liquide par voie aérienne, les contenants doivent respecter les exigences relatives à la pression, à la fermeture secondaire et au revêtement étanche. (Voir section 5 du règlement IATA /section 4 des IT de l'OACI / du 173.27 du US 49 CFR). Toute dérogation à cette procédure d'emballage rendra l'emballage non conforme et annulera la certification ONU. Veuillez consulter le 49 CFR pour l'obligation de conservation des dossiers aux É.-U. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, contacter ICC Centre de Conformité au 1-888-977-4834 (au Canada).

Éléments de l'emballage

Article	Description	Qté.
BX-5G	Caisse	1
FO-KF8	Bloc-mousse pour bouteille en verre 8oz.	2
GLG8A	Bouteille en verre 8oz.	1
CP-24400	Bouchon phénolique a/doublure en cône poly	1

Figure 1

Autres éléments exigés fournis séparément :

PA-MSST4	Ruban adhésif transparent 3M # 375 48mm

Renseignements importants

Chaque colis assemblé ne doit pas dépasser une masse brute de	3.0kg/6.6lbs
Fermeture du bouchon après contact avec joint 1/3 tour ou	30 po.lbs

Assemblage

1. Assembler la caisse en repliant les rabats inférieurs. Sceller le joint central avec une (1) bande de ruban adhésif transparent 3M #375, 48 mm en prolongeant le ruban au-delà de chaque bord par au moins 2".
2. Placer un bloc-mousse dans le fond de la caisse avec la découpe de bouteille vers le haut. (Figure 2).
3. Ne pas remplir les récipients intérieurs à pleine capacité. Laisser suffisamment d'espace libre pour l'expansion du liquide. Serrer le bouchon selon les spécifications.
4. Insérer la bouteille dans le bloc-mousse. (Figure 3).
5. Placer l'autre bloc-mousse par-dessus la bouteille (Figure 4).
6. Replier les rabats supérieurs de la caisse et sceller le joint central tel que décrit à l'étape 1. (Figure 5).
7. Marquer et étiqueter chaque emballage conformément aux règlements appropriés. Au moins un (1) code de normalisation ONU et deux (2) marques sens du chargement doivent apparaître sur chaque emballage.

Figure 2

Figure 3

Figure 4

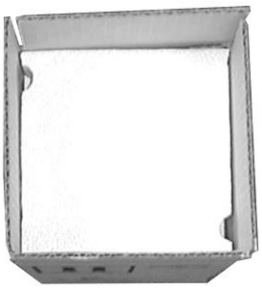

Figure 5